



Ecrit par Echo du Mardi le 5 janvier 2023

AD MIRARI SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 19 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 janvier 2023 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AVIGNON du 03/01/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée. **Dénomination** : **AD MIRARI**. **Siège** : 2 Avenue Louis Barthou, 84000 AVIGNON. **Durée** : 99 ans. **Capital** : 1 000 euros. **Objet** : Organisation de salon ouvert au public et toute activité dans l'évènementiel. Animation commerciale (dans les centres commerciaux et auprès des collectivités). Location de matériel et toute activité accessoire. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Présidente** : Charlotte PELLOUX, demeurant 2 Avenue Louis Barthou, 84000 AVIGNON. La Société sera immatriculée au **RCS d'AVIGNON**.
POUR AVIS

3955345

Publié le 05/01/2023